

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 septembre 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain située 4, rue Emile Zeizig à Sainte Foy lès Lyon et appartenant à la SARL Domus.

La parcelle, qui couvre une superficie de 17 mètres carrés environ, est nécessaire à l'élargissement de cette rue.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, ladite parcelle serait cédée à titre gratuit, conformément aux dispositions du permis de construire n° 69-202-96-00039 ;

B - Propose d'approuver ledit compromis et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis ;

Vu le permis de construire n° 69-202-96-00039 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve le compromis susvisé et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,